

# Un licenciement collectif et ses contrecoups

*Nicolas RENAHY*  
*Cécile DÉTANG-DESSENDRE*  
*Séverine GOJARD*

### *A mass redundancy and its repercussions*

*Summary* – The consequences of industrial firm close-down on the local training system are not really well-known. This paper goes back over a mass redundancy in a worker village of the East of France in 1981. A family company of around 300 employees succeeded its development based on the settling process of the workers' families, who accessed to the labour market through a familiar way. Beyond the parents' unemployment, the rough stop of industrial activities in the village handicaps children to obtain a first professional experience. Then, a family spreading of unemployment acts, of which we detail the mechanisms, using quantitative data and ethnographic survey. We measure the impact of belonging to a family on the labour market access, by the way of a job in a firm, or failing that, by the way of unemployment institutions.

*Key-words*: unemployment, industrial employment, labour market access, kinsbip

### Un licenciement collectif et ses contrecoups

**Résumé** – Si les conséquences des fermetures d'établissements industriels sur les licenciés sont relativement bien connues, celles qui sont relatives à l'extinction de systèmes locaux de formation professionnelle engendrée par ces fermetures le sont moins. Nous revenons ici sur un licenciement collectif advenu en 1981 dans un village ouvrier de l'est de la France. Une entreprise familiale d'environ 300 salariés avait pu se développer grâce à la mise en place de pratiques de sédentarisation des familles ouvrières, qui accédaient de manière familière au marché du travail. Au-delà du chômage des parents, l'arrêt brutal des activités industrielles dans la commune handicape l'accès des enfants à une première expérience professionnelle. S'opère alors une diffusion familiale du chômage, dont nous détaillons les mécanismes en utilisant des données quantitatives, parallèlement à une enquête ethnographique. Nous mesurons ainsi le poids de l'appartenance familiale dans l'accès au marché du travail, qu'il se fasse directement par une professionnalisation du jeune dans l'entreprise ou, par défaut, par un recours aux institutions d'encadrement du chômage.

**Mots-clés**: chômage, emploi industriel, accès au marché du travail, parenté

\* INRA-CESAER, 26 bd du Docteur Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex et Laboratoire de sciences sociales (ENS/EHESS)  
e-mail: renaby@enesad.inra.fr

\*\* INRA-CESAER  
e-mail: detang@enesad.inra.fr

\*\*\* INRA-CORELA, 65 bd de Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine cedex et Laboratoire de sciences sociales (ENS/EHESS)  
e-mail: gojard@ivry.inra.fr

UN groupe industriel qui se « restructure », abandonne une branche entière de son activité, des sites qui ferment brutalement..., l'actualité de l'industrie française est pleine de ces événements qui, depuis le début des années 1980, manifestent la profonde reconfiguration de ce secteur d'activité. Non que les licenciements collectifs constituent un phénomène strictement contemporain : les fermetures d'établissements sont partie prenante de l'histoire industrielle. Mais leur répétitivité depuis plus de vingt ans révèle la longueur de la crise et la profonde reconfiguration de l'industrie de notre époque, qui va de pair avec une « forte marginalisation du monde ouvrier dans les représentations collectives et dans la vie politique » (Noiriel, 2002).

Des enquêtes comme celle de Paul Lazarsfeld en Autriche en 1931 (Lazarsfeld *et al.*, 1981), prolongées par de plus récentes (voir notamment Linhart *et al.*, 2002 ; pour une synthèse : Demazière, 1995, chap. 5), permettent de comprendre les conséquences de la massification du chômage sur la crise des identifications collectives et individuelles. L'expérience du chômage modifie la perception que les individus ont du temps, d'eux-mêmes et de leurs réseaux de relations. Mais qu'en est-il d'une génération qui arrive à l'âge adulte lorsque le système d'emploi local, au sein duquel les parents étaient insérés, vient de disparaître ? Une génération qui ne subit donc pas directement un licenciement, mais qui risque d'être confrontée à ses contrecoups. Au sein de localités où l'activité économique est concentrée autour d'une mono industrie – comme c'est encore le cas de nombreux villages et bourgs ruraux – quelles sont les conséquences à long terme qu'entraîne une fermeture d'usine sur les voies d'accès au monde du travail ? Autrement dit, un établissement industriel est-il seulement pourvoyeur d'emploi ou constitue-t-il également une voie privilégiée de socialisation professionnelle ? Comment appréhender l'avenir lorsque l'on a été élevé au sein d'un territoire où l'usine qui était le principal employeur des environs ferme soudainement ses portes ? Le chômage collectif des licenciés constitue-t-il une expérience à ce point massive qu'elle finisse par toucher tous les jeunes de la localité de la même manière ?

Nous aborderons ces questions à partir d'un cas de fermeture d'une usine métallurgique, advenue en 1981 à Foulange, village de 600 habitants situé à l'est de la France<sup>1</sup>. Une usine, fabriquant des cuisinières, rachetée quelques années auparavant par un groupe industriel, ferme et licencie ses 226 salariés. Présente depuis deux siècles dans le village, cette industrie a structuré non seulement un marché d'emploi local, mais plus encore l'ensemble de la vie villageoise. Afin de comprendre les répercussions de la fermeture de l'entreprise sur les jeunes générations, nous rendrons compte tout d'abord de la nature du système d'emploi qui

---

<sup>1</sup> Afin de respecter l'anonymat des enquêtés, et à l'exception du groupe Valeo dont la présence est suffisamment étendue sur l'ensemble du territoire français pour que l'usage de son nom ne permette pas d'identifier les personnes dont ce texte relate une partie de l'itinéraire, l'ensemble des noms de lieux, de personnes et d'entreprises a été modifié.

s'effondre au début des années 1980, puis du contexte qui préside à l'action des pouvoirs publics suite au licenciement collectif. Pourront alors être analysées, d'une part, l'évolution rapide du rapport qu'entretiennent les familles ouvrières de l'époque avec le système scolaire et l'emploi industriel et, d'autre part, la manière dont le chômage massif pénètre cette relation.

### Encadré 1. L'enquête

L'enquête ethnographique et socio-historique effectuée à Foulange a débuté en 1992 et se prolonge (à divers degrés d'intensité) jusqu'à nos jours. Elle mêle observations participantes, entretiens et analyse d'archives. Ses résultats ont donné lieu à différentes publications (voir notamment Renahy, 2001, 2005a, 2005b). En outre, la collecte de différentes listes nominatives (électorales, d'entreprise, de recensement jusqu'à celui de 1975, et d'inscription au chômage entre 1981 et 1985) et la reconstitution systématisée de généalogies familiales à deux générations d'enfants élevés au village et recensés en 1954 et 1975 ont permis de développer des travaux originaux, combinant analyses statistique et ethnographique. Les logiques de sédentarité et de migration dans les contextes de plein emploi des années 1960 et de crise industrielle des années 1980 ont pu ainsi être mises à jour (Renahy *et al.*, 2003).

Le travail présenté ici se focalise sur la seconde génération, celle des « enfants du chômage ». Parallèlement à la réalisation d'entretiens approfondis, nous avons rassemblé des données permettant une analyse statistique. Pour tous les individus nés entre 1960 et 1967 et recensés en 1975 à Foulange (âgés de 14 à 21 ans au moment de la fermeture de l'usine), nous savons s'ils ont été inscrits au chômage entre 1981 et 1985 ; nous connaissons la situation professionnelle de leurs parents et des membres de leur fratrie avant et après la fermeture<sup>2</sup>, ainsi que la date de leur éventuelle migration (tableau en annexes).

## Un système local d'emploi paternaliste qui s'effondre

« Avant, c'était le paternalisme » : les témoignages récoltés lors de l'enquête ethnographique réalisée au cours des années 1990 à Foulange n'ont eu de cesse d'opposer un « avant » à un « après ». Un événement scinde ces deux temporalités : la fermeture, en 1981, de l'usine de cuisinières Ribot qui embauchait les deux tiers des actifs du village. Une première alerte a lieu en 1972 lorsque le dernier légataire de la dynastie patronale Ribot (fondée au début du XIX<sup>e</sup> siècle) vend l'entreprise pour le franc symbolique à un groupe industriel. « *La famille ne pouvait plus entretenir financièrement l'entreprise* » confie son frère à l'enquêteur : face à la concurrence de l'électroménager bas de gamme qui perce massivement le marché français au cours des années 1960, les cuisinières Ribot se vendent de plus en plus mal. Le groupe industriel qui rachète l'entreprise, les Fonderies Lyonnaises (FL), prévoyait en 1972 l'agrandissement des ateliers, leur modernisation et la hausse des effectifs (qui avaient atteint un maximum de 400 salariés au milieu des années 1960). En 1977,

<sup>2</sup> Afin de mesurer le poids de la logique mono industrielle sur l'ensemble de l'économie villageoise de l'emploi, nous n'avons pas restreint l'analyse aux seuls enfants de salariés de l'entreprise FL : c'est l'ensemble de la jeunesse locale qui nous intéresse (limitée, il est vrai, aux frontières administratives du village du fait de l'utilisation de sources communales).

il se trouve lui-même noyé dans les vastes activités du groupe Ferodo (devenu Valeo en 1980). Sans que rien ne soit officialisé, il semble bien que la décision de se désinvestir de Foulange ait été prise dès cette date : les logements ouvriers sont vendus à leurs occupants, les postes ne sont plus pourvus après les départs en retraite. En juillet 1981, les salariés reçoivent un préavis de licenciement : le site de production est fermé en septembre.

L'ampleur du drame collectif peut être appréhendée lorsque l'on perçoit à quel point le marché de l'emploi industriel local faisait jusqu'alors système : fondé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle sur la volonté d'attirer et de sédentariser une main-d'œuvre importante (Noiriel, 1988), le mode de gestion paternaliste de la main-d'œuvre avait fait du village un véritable territoire industriel tout entier tourné vers la réussite et la pérennisation de l'entreprise. L'ouvrier immigré méritant, tout comme les paysans et journaliers des environs convertis au salariat industriel, trouvait à Foulange un logement décent en cité, une sécurité de l'emploi et, ainsi, l'assurance de constituer un foyer dont la progéniture pourrait entrer à son tour à l'usine dès quatorze ans. Les témoignages des salariés retraités de l'usine Ribot convergent autour de ce constat dressé par l'un d'eux : « *Automatiquement, les gamins qui sortaient de l'école à quatorze ans, c'était l'usine. C'était le débouché pour tous les jeunes du pays* ». Dans ce contexte, la transmission de la sédentarité ouvrière avait fini par faire « modèle » (au sens de régularité statistique correspondant au chevauchement de réalités sociales à la fois pratiques et symboliques : savoir-faire usinier transmis « sur le tas », alliances homogamiques, patriarcat ouvrier, rôle prépondérant des dynasties ouvrières dans la transmission d'un ordre social localisé...). Ce modèle peut être synthétisé ainsi : qualification d'immigrants qui s'intègrent d'autant mieux au village qu'ils se marient à une femme qui y est née ; entrée pérenne à l'usine d'au moins un fils (souvent l'aîné) qui reste sédentaire (Renahy *et al.*, 2003). C'est ainsi que s'était structurée, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la classe ouvrière locale. Au sein d'un univers démographique extrêmement mouvant (seuls 20 % des enfants recensés au village en 1954 s'y étaient installés en 1975, l'embauche à l'usine ne constituant pour une majorité d'entre eux qu'une première expérience professionnelle, ensuite valorisée ailleurs), fait d'incessants va-et-vient de populations, le Foulange industriel constitua, jusqu'aux années 1970, un pôle de formation d'une main-d'œuvre dont la stabilité était structurée autour d'un tel modèle de sédentarisation<sup>3</sup>, attirant immigrants et paysans qu'il acculturerait au monde industriel. Avec la fermeture de l'usine, ce n'est donc pas uniquement le sort des 226 licenciés qui est en jeu, mais aussi l'équilibre socio-démographique d'un ensemble micro régional. Ancrés à ce territoire, les ouvriers licenciés et leurs familles expriment alors leur désespoir pendant de longs mois de manifestations et d'occupation des locaux, rassemblés derrière un slogan du syn-

<sup>3</sup> Le fait que ce modèle ne touche que 20 % d'une génération donnée n'en réduit pas l'importance, dans la mesure où il ordonne massivement la démographie communale et l'espace social local autour de quelques lignées ouvrières nettement distinguées car détentrices d'un fort capital d'autochtonie. Jean-Noël Retière (1994), à propos des ouvriers de l'arsenal de Lanester, parle de ce type de lignées en termes d'« aristocratie populaire » ou d'« endocratie ouvrière ».

dicat CGT (Confédération générale des travailleurs) qui clame l'appropriation de l'entreprise : « *nos emplois, notre usine restent à Foulange* ».

Sur les 226 licenciés de l'usine, 169 s'inscrivent à l'agence nationale pour l'emploi (ANPE) par l'intermédiaire des services de la mairie (quelques-uns, disposant d'un réseau relationnel riche, ne s'inscrivent pas au chômage car ils retrouvent du travail rapidement dans l'artisanat des environs ; les autres ne résident pas à Foulange). C'est sur ces 169 chômeurs que va se focaliser l'intervention de l'ensemble des parties prenantes : le syndicat CGT, les hommes politiques et le comité d'entreprise du groupe Valeo. Les ouvriers licenciés représentants de la CGT ont trouvé l'appui de l'union départementale du syndicat dès l'annonce du licenciement en juillet. Ils organisent de nombreuses manifestations à Foulange et dans le chef-lieu de canton, participent aux réunions en mairie ou en préfecture, contactent les médias nationaux et, geste symbolique s'il en est, occupent l'usine et y installent leur « QG » dans le bureau du directeur. Les syndiqués s'accrochent aux locaux (« *notre usine, avec toutes ses machines, tous ses stocks, [est] intacte, prête à tourner* » clame un tract), comme ils refusent toute solution de reprise qui ne permettrait pas « le redémarrage de l'usine avec tous ses effectifs » (Renahy, 2005a). Ils luttent contre un groupe industriel, mais également contre le sentiment de l'irréparable qui accompagne la disparition d'un établissement : « *l'annonce d'une fermeture d'usine correspond à un traumatisme bien plus violent qu'une succession de plans sociaux. Tout s'arrête.* » (Linhart *et al.*, 2002, p. 111).

Le traumatisme n'est pas seulement perceptible chez les ouvriers représentés par leur syndicat. Le recensement de la population de 1982 indique que 47 % des actifs de la commune sont alors chômeurs (dont 55 % d'hommes). Face à cette situation, les élus de la commune et du canton, le député de la circonscription, tous interviennent auprès des instances politiques nationales et de la direction du groupe Valeo. Le contexte dans lequel cette dernière ferme les portes de l'usine de Foulange en 1981 n'est pas pleinement favorable à son désinvestissement programmé. L'annonce du licenciement collectif intervient en juillet 1981, trois mois après l'élection de François Mitterrand. Pour la première fois sous la cinquième République, un député socialiste est élu dans la circonscription. Très présent à Foulange, il plaide la cause des chômeurs et de l'économie locale auprès des nouveaux ministres socialistes. Au-delà du changement des élites politiques, à l'installation du gouvernement de Pierre Mauroy correspond l'avènement d'une « pensée de gauche » qui traverse les univers sociaux, y compris au sein du groupe Valeo. La direction de celui-ci doit, en effet, faire face à son comité central d'entreprise. Ce dernier s'oppose au choix d'une « société holding » qui « *après d'importants investissements dans [des sociétés en difficulté rachetées dans les années 1970], a décidé, du jour au lendemain, de se désengager, malgré le gaspillage que cela représentait* ». En novembre 1981, le secrétaire du comité d'entreprise (CE) écrit au député de la circonscription et lui demande « *d'intervenir auprès du ministre de l'Industrie et de la Recherche afin d'organiser une réunion pour intervenir directement dans la gestion de l'entreprise* »<sup>4</sup>. Ces pressions conjointes aboutissent à un suivi serré de

<sup>4</sup> Courrier du 15 novembre 1982 du secrétaire du CE au député de la circonscription.

la situation de l'emploi à Foulange par le CE et la direction de Valeo aux côtés des pouvoirs publics. Jusqu'à la création, en avril 1982, de la Société métallurgique foulangeoise (SMF), puis en janvier 1984 de la Compagnie du câblage français (CCF), le CE s'intéresse de manière personnalisée au devenir des licenciés, s'implique dans les « assemblées des travailleurs sans emploi » aux côtés des élus locaux et de la CGT, et dresse des « bilans trimestriels concernant le problème du redémarrage de Foulange ». Le groupe accepte donc de contribuer au financement du projet SMF, concrétisé en avril 1982 et établi par René Battant, ancien cadre du groupe, puis d'installer une câblerie automobile en janvier 1984. En deux ans, 55 licenciés des FL retrouvent ainsi du travail à Foulange. D'autres suivent des stages de reconversion. Les actions concertées des différentes instances publiques et privées, concentrées sur la situation des licenciés de l'ancienne usine, ont constitué une relative réussite, même si elles ne suffisent pas à redonner au village le visage de son économie passée. En 1990, le taux de chômage est repassé sous le seuil des 10 % des actifs du village. Mais entre les recensements de 1975 et de 1990, la commune a perdu un tiers de ses résidents. Le lien étroit qui unissait l'industrie à la population villageoise s'est brutalement rompu en 1981, la première n'assurant plus le renouvellement démographique de la seconde, dont les enfants ont dû dans leur grande majorité se frayer de nouvelles voies de professionnalisation.

Après 1982, l'industrie a donc repris au village, pouvoirs publics et économiques se sont alliés de manière efficace, en favorisant les implantations de la SMF, puis de la CCF. Ces deux nouvelles PME ont assuré leur rentabilité au cours de la décennie 1980, trouvant progressivement des créneaux fiables sur les marchés de l'électroménager pour collectivités et du câblage automobile. Elles utilisent alors la main-d'œuvre locale, en embauchant les chômeurs qui avaient été licenciés par les FL. Dans la décennie suivante, SMF et CCF prennent de l'essor et embauchent de manière plus conséquente (tableau 1). Mais du point de vue de la population de Foulange, la structure du marché de l'emploi local s'est profondément modifiée par rapport aux années mono industrielles. Ne formant plus son personnel sur le long terme, l'industrie locale doit aller rechercher des compétences de plus en plus loin, tant en ce qui concerne les cadres, en majorité urbains, que pour ce qui est des ouvriers qualifiés (en matière de travail sur machines numériques notamment). La lente reprise économique ne touche donc les jeunes du village que très partiellement : sortis peu ou pas qualifiés du système scolaire, ils ne sont intégrés à l'industrie villageoise que dans la mesure où ils peuvent faire valoir la présence de parents proches dans l'entreprise (ce que l'on peut considérer comme un « reste » des pratiques patronales paternalistes passées : cf. Renahy, 2001). Contrairement à cet « avant » où l'usine, « univers total » (Terrail, 1990, p. 120), recrutait au sein de la localité la grande majorité d'un personnel qu'elle formait, encadrait et dont elle favorisait la reproduction, les PME qui lui survivent ne sédentarisent plus leur main-d'œuvre. Au-delà du licenciement collectif de 1981, l'effondrement du système d'emploi paternaliste a créé une rupture dans le processus d'accès des jeunes au marché du travail. Les rapports entre les différentes institutions que sont l'école, l'entreprise et la famille se modifient profondément au cours de la période.

Tableau 1. Lieux de résidence des salariés de l'industrie de Foulange (1972-2002)

	1972*		1979		1982		1987		1997		2002	
Foulange	243	71 %	172	62 %	35	97 %	55	76 %	85	38 %	68	34 %
- de 10 km	70	20 %	68	25 %	1	3 %	10	14 %	55	25 %	65	32 %
10-20 km	23	7 %	24	9 %	/	/	2	3 %	41	19 %	21	10.5 %
+ 20 km	6	2 %	11	4 %	/	/	5	7 %	40	18 %	47	23.5 %
Total	342	100	275	100	36	100	72	100	221	100	201	100

Sources : liste des élections prud'homales (sauf \* : liste du personnel de l'entreprise Ribot de janvier 1972), mairie de Foulange. Tiré de Renahy, 2005b, p. 109.

## Au-delà du chômage, la fin d'une socialisation endogène au travail

L'homogénéité de la population villageoise – les ouvriers constituent la grande majorité des actifs tout au long du XX<sup>e</sup> siècle – et la force intégratrice du système paternaliste passé sont telles que l'usine constitue, jusqu'aux années 1970, l'instance de socialisation professionnelle dominante des enfants élevés au village. L'usine attirait de nombreux migrants, en sédentarisait un certain nombre dont elle embauchait les enfants dès leur sortie du système scolaire et les qualifiait « sur le tas ». Jointe à la location de logements en cités, au contrôle direct de la municipalité par les maîtres de forges, puis directeurs, de l'usine Ribot, à la mise en scène du pouvoir patronal et à la volonté de moraliser la vie ouvrière (association de patronage, poids des institutions catholiques, assistance aux familles), cette pratique de qualification endogène à l'entreprise assurait la reproduction de la force de travail locale en même temps qu'elle confortait le savoir-faire ouvrier. Jusqu'à la vente de l'entreprise Ribot aux FL en 1972, la majorité des ouvriers qualifiés avaient ainsi été formés par l'usine ; les qualifications obtenues au sein du système scolaire étaient contrôlées par le patronat, tandis que les quelques recrutements d'ingénieurs ou de techniciens urbains venaient parfaire le système productif. Mais, de fait et jusque très tardivement, la population résidente de la commune ne sortait que très faiblement qualifiée de l'école. Les réformes successives de l'enseignement secondaire (qui finissent par instituer le « collège unique » en 1975, après avoir élevé le terme de la scolarité obligatoire à 16 ans, dès 1959) ne paraissent pas, au premier regard, avoir entamé le système local d'intégration professionnelle de manière massive : au recensement de 1975 comme à celui de 1982, les trois quarts des actifs du village déclaraient n'avoir aucun diplôme ou ne détenir que le certificat d'études primaires (CEP, 75 % et 73 %).

C'est dire le rôle persistant des réseaux d'interconnaissance dans l'accès au marché du travail de ces familles d'ouvriers ruraux et l'importance dans un tel village, éloigné des centres urbains, d'une perception de l'avenir fondée sur les opportunités connues et pratiquées de professionnalisation. Cette perception est proche de celle des sociétés paysannes des trente glorieuses. Claude Grignon (1968, p. 220) a montré comment, dans un village de la Sarthe des années 1960, la société locale vivait

« retranchée de l'école », « tenue à l'écart du système scolaire » et « gardant ses distances » à son égard : « *en rappelant aux jeunes que les performances d'école attestent la valeur de ceux qui ne peuvent prouver autrement leur excellence, on les incite à se garder de la « tentation scolaire » ; parce que la sagesse paysanne considère la scolarité comme une obligation respectable, mais sans rapport direct avec les travaux qui font le sérieux de la vie, le fils d'exploitant agricole met en pratique dans son comportement d'écolier les vertus familiales de travail, sans toutefois se laisser aller à un zèle déplacé et suspect* ». Les ouvriers de la campagne foulangeoise semblent avoir mis en pratique une logique similaire : l'industrie Ribot régulant massivement l'accès à l'emploi, la réussite scolaire n'avait pas de réelle valeur en dehors de l'appréciation de l'instituteur de l'école communale et également de celle de la hiérarchie usinière qui encadrait la qualification scolaire de la maîtrise (cf. encadré 2).

### Encadré 2. « J'étais demandé » : l'appel de l'usine

Au moins jusqu'à l'après-guerre, le devenir des élèves de l'école communale était en partie déterminé par le système de recrutement de l'entreprise. Ainsi Marcin Sloszewski, chef comptable retraité de l'usine, fils d'un mouleur polonais arrivé à Foulange en 1923, témoigne en entretien de son entrée à l'usine en 1945 sur le mode d'un appel irrésistible de l'usine. Son père, d'origine paysanne, voulait qu'il apporte un complément de salaire dès ses quatorze ans. Pendant deux ans et malgré des résultats brillants au CEP, Marcin fut donc commis de ferme, reprenant la place laissée par son frère aîné qui entre à seize ans dans l'atelier de fonderie. Marcin, au même âge, accède quant à lui directement aux bureaux : « *j'ai suivi des cours de comptabilité par correspondance, parce que j'étais demandé. J'ai travaillé dans la culture [commis agricole] de 14 à 16 ans. Et monsieur G., qui était fondé de pouvoir chez Ribot, il s'adressait à l'instituteur. Il savait qu'Untel avait de bons résultats au certificat d'études. Il disait : « tiens, ben ce garçon-là, il conviendrait bien en comptabilité ».* Toute ma vie, j'aurais voulu faire professeur de français, parce que j'aime ça : le français, l'orthographe, la langue, la grammaire. Mais c'est pas de ça dont on avait besoin au bureau. On avait besoin d'un comptable. Alors ils m'ont embauché, j'avais donc 16 ans, et puis j'ai suivi des cours par correspondance et quand j'ai obtenu mon CAP d'aide-comptable, j'avais peut-être 18 ans. » Le frère aîné de Marcin suit lui aussi des cours par correspondance, obtient un CAP en dessin industriel et réintègre l'usine en tant que dessinateur à son retour du service militaire. Il y terminera sa carrière en tant que contremaître.

Néanmoins, au cours de ces années 1970 où le patronat paternaliste a cédé l'entreprise villageoise à un groupe industriel au centre de direction éloigné, où les effectifs de cette mono industrie diminuent (l'entreprise Ribot emploie 342 personnes en 1972, les FL ne comptent plus que 274 salariés en 1979, soit une réduction de près de 20 % de l'effectif en sept ans), l'espace des possibles professionnels se réduit au sein du système local de professionnalisation. Cette évolution, endogène, favorise une moindre méfiance à l'égard de la « tentation scolaire » : la proportion des sans diplômes ou détenteurs du CEP est de 70 % chez les actifs de 17 à 34 ans recensés en 1975, tandis qu'elle atteint 51,5 % chez les 15-34 ans de 1982. Cette même année, un tiers des membres de cette tranche d'âge détient un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP) (seul un cinquième des 17-34 ans de 1975 détenait un CAP), tandis que 12 % possèdent un brevet professionnel ou un bac.

La perception pratique d'un accès familial au monde du travail *via* l'industrie locale est donc progressivement pénétrée par les vertus de la « démocratisation » de l'enseignement de l'époque. Posséder un réseau de relations familiales et amicales dense constitue toujours une voie majeure de « placement » de ses enfants. Mais, à la fin des années 1970, le système d'emploi paternaliste foulangeois s'enraye, l'usine embauche moins qu'avant et sa nouvelle direction rompt progressivement les liens extra usiniers qu'elle entretenait avec les ouvriers résidents du village (disparition des directeurs d'entreprise du conseil municipal de la commune, désinvestissement de l'entreprise des associations locales, vente des logements en cité à leurs occupants, etc.). Coupée d'une relation personnalisée avec le patronat et d'une voie d'accès privilégiée au monde du travail, la classe ouvrière locale recherche alors peu à peu pour ses enfants le « salut par l'école » (Beaud et Pialoux, 1999) : la reconnaissance d'un savoir-faire propre à l'industrie métallurgique foulangeoise ne suffit plus ; les parents commencent à pousser plus massivement leurs enfants sur la voie scolaire qui garantit une reconnaissance par le diplôme<sup>5</sup>.

Mais ce processus de dépersonnalisation de la compétence ouvrière forgée dans les ateliers – et, plus largement, par l'inscription individuelle dans des réseaux d'interconnaissance villageoise qui incluent l'espace usinier sans s'y limiter –, à peine enclenché, est arrêté par la fermeture brutale de l'usine en 1981 (encadré 3). Si la jeunesse locale est alors globalement plus qualifiée que ne l'étaient ses prédécesseurs, beaucoup parmi ses membres restent marqués par l'ancienne perception des insertions professionnelles possibles dont l'usine était le centre. Ainsi, et tandis qu'en avril 1982 la SMF est créée et embauche exclusivement des licenciés de l'usine FL, la proportion de chômeurs directement inscrits à l'ANPE à la sortie de l'école ne cesse de croître. Au fil des mois, le chômage n'est plus tant l'affaire des licenciés que celle de leurs enfants. C'est ce que laisse apparaître le graphique 1 : début 1984, deux ans et demi après le licenciement collectif, les inscrits à l'ANPE sont majoritairement des individus n'ayant jamais travaillé aux FL.

Ainsi, la structure de la population de chômeurs évolue-t-elle très rapidement. Ce sont des personnes de moins de vingt-cinq ans – et avant tout des jeunes femmes – qui font cette majorité en janvier 1984 (graphique A3 en annexe) et sont les plus représentées dès janvier 1983 (graphique A2 en annexe). Ces « nouveaux » chômeurs sont donc, en fait, des jeunes sans emploi stable qui soit s'inscrivent directement au chômage à la sortie de l'école, soit réapparaissent régulièrement sur les listes pour en disparaître le mois suivant en fonction de petits travaux successifs : pompiste, vendangeur, serveuse, ... En janvier 1985, 90 jeunes de moins de vingt-cinq ans (dont 35 licenciés des FL) ont ainsi eu recours à l'ANPE depuis sep-

<sup>5</sup> Le processus de scolarisation de la population communale s'est ainsi prolongé : au recensement de 1999, les plus de 15 ans détenteurs du CEP ou n'ayant aucun diplôme (l'INSEE ne fournit pas de données par tranches d'âge plus précises) représentent à présent 54,5 % des Foulangeois (47,8 % des hommes et 61,4 % des femmes). La qualification scolaire est donc surtout masculine et privilégie toujours les filières courtes : 28,2 % des hommes de plus de 15 ans détiennent un CAP ou un BEP contre 15,9 % des femmes, tandis que seuls 8,6 % des hommes et 5,2 % des femmes possèdent un brevet professionnel ou un bac. Le niveau bac + 2 ne concerne que 2,6 % des plus de 15 ans.

tembre 1981, soit plus d'un tiers des chômeurs de la période. Parmi eux, 34 se sont inscrits directement après leur sortie du système scolaire.

### Encadré 3. Une reproduction de l'ouvrier métallurgiste qui ne va plus de soi

Afin d'illustrer le processus de dépersonnalisation de la compétence ouvrière qui s'enclenche dès la fin des années 1970 et se poursuit malgré l'implantation de nouvelles PME, prenons l'exemple de Samir, interviewé en 1996. Il a alors vingt ans et a été embauché l'année précédente à la SMF.

Le père de Samir est un ouvrier venu d'Algérie<sup>6</sup>; sa mère, native de Foulange, a été ouvrière à l'usine avant son mariage. Après un CAP de plâtrier, huit mois de chômage et un CDD de manœuvre de deux mois dans une scierie, Samir entre à la SMF, où il rejoint son père et son frère aîné. Il travaille alors avec un ancien, ouvrier qualifié (OQ), qui lui apprend le métier d'usineur « sur le tas ». Tout en étant très élogieux à l'égard de cet ouvrier (« *s'il y en a un que je respecte, c'est lui... Tout ce que je sais, c'est lui qui me l'a appris* »), Samir juge très sévèrement l'ensemble des « vieux » de l'usine :

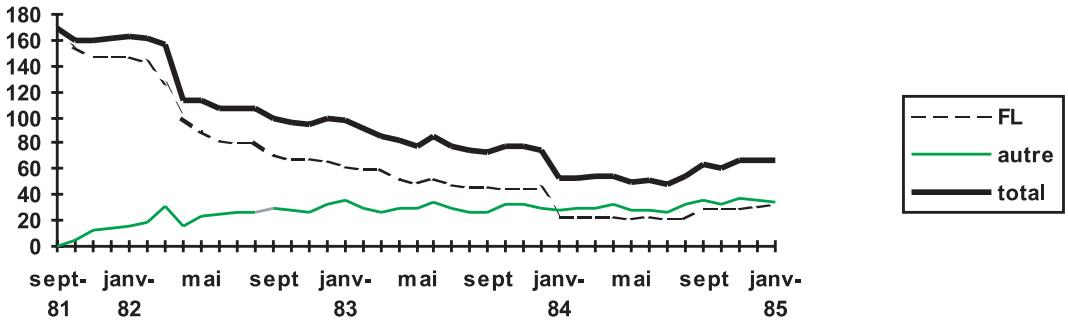
*« Enfin les vieux... les plus de quarante ans, quoi. Ils se font manipuler comme ils veulent par Moulin (le directeur d'atelier). Lui, il le sait bien, il utilise des mots techniques en sachant très bien qu'ils n'y comprennent rien (...). »* Samir évoque Jacques, un ouvrier d'usinage proche de la retraite : *« Moi, quand j'ai besoin d'un nouvel outil, je le commande à Rémi (son chef direct). Tu verrais comment le Jacques les regarde quand il les voit ! Il ne s'en sert pas, il garde ses vieux machins. Mais il est en extase devant et il n'en commanderait jamais au Rémi. »*

Tout au long de nos entretiens répétés, Samir fait preuve d'une forte ambivalence à l'égard des générations antérieures : louange de l'ancien usineur qualifié, mais distance vis-à-vis de son père, ouvrier spécialisé (OS) au montage. Une certaine honte du père génère un mépris pour la génération de ce dernier ou, du moins, pour ceux qui apparaissent comme étant les plus soumis à la hiérarchie et aux habitudes de travail. D'où des propos qui, chez Samir, font l'éloge de la « débrouille », de la « compétence », de « l'adaptation », autant de valeurs intériorisées par les membres de sa génération lors de leur passage à l'école, et qui les mettent en porte-à-faux vis-à-vis de leurs parents ouvriers (Beaud et Pialoux, 1999; Beaud, 2002). Au-delà du conflit générationnel, on perçoit que Samir n'est plus « en phase » avec l'héritage du paternalisme industriel, où les rapports personnalisés faisaient, du point de vue du patronat, partie intégrante de la volonté de sédentarisation de la main-d'œuvre. Pour les jeunes autochtones contemporains, ce cadre est aujourd'hui en crise : l'expérience du licenciement collectif a décrédibilisé les savoirs locaux de la génération des pères, tandis que l'extinction de ce système de sédentarisation des ouvriers fait de Samir et de ses pairs les héritiers d'un monde social qui n'a plus cours. Cette crise les déstabilise profondément, au-delà de la pratique du travail, et se manifeste par un accès tardif à l'indépendance (Renahy, 2005b). Samir finira par démissionner de la SMF en 1998, quittant l'espace local en quête de nouveaux apprentissages. À vingt-six ans, après quatre ans d'instabilité professionnelle et sentimentale, il retrouve en 2002 un emploi stable chez un artisan hors de Foulange (confection et installation de cheminées) et s'engage dans une relation matrimoniale pérenne.

<sup>6</sup> Arrivé à Foulange à la fin des années 1960, le père de Samir est l'un des rares ouvriers maghrébins des époques Ribot et FL à avoir été embauché par la SMF après le licenciement collectif.

La forte émergence d'inscrits au chômage suite à la première vague des licenciés FL indique qu'une habitude nouvelle est rapidement prise, celle de s'inscrire à l'ANPE pour des jeunes sortant de l'école ou ayant simplement connu une première expérience professionnelle courte.

Graphique 1. Évolution du nombre des chômeurs licenciés par les FL en 1981, comparé à celui des autres chômeurs (septembre 1981-janvier 1985)



Source: listes de pointage à l'ANPE 1981-1985, mairie de Foulange

## La diffusion familiale du chômage

L'inscription à l'ANPE, au-delà d'une démarche individuelle, s'inscrit dans une logique familiale. Nous détaillerons les mécanismes de cette diffusion familiale en étudiant les inscriptions au chômage des jeunes foulangeois âgés de 14 à 21 ans au moment de la fermeture de l'usine (cf. encadré 1): leur insertion professionnelle est récente, en cours ou imminente. Pour étudier l'impact des logiques familiales sur l'insertion de ces jeunes sur le marché du travail, nous attacherons une attention particulière au rôle de la situation professionnelle du père et de la fratrie sur leur probabilité de s'inscrire au chômage entre 1981 et 1985. Nous nous intéresserons en particulier aux interactions possibles entre divers éléments composant l'héritage familial. Nous estimons ainsi quatre modèles probit différents (tableau 2). Avant de détailler les résultats obtenus, il est cependant nécessaire de s'interroger sur le sens du recours à l'ANPE dans un contexte historique singulier.

### S'inscrire à l'ANPE... en mairie

L'ANPE est dans la France de 1981 une institution relativement récente, qui n'a que quatorze ans d'existence. Sa présence dans les campagnes est médiatisée par les communes, auprès desquelles s'effectue le « pointage » de ses inscrits. Créée pour « organiser l'intervention publique sur le marché du travail » (ordonnance de juillet 1967), sa mise en place relève d'une volonté des pouvoirs publics de ne plus seulement dénombrer et contrôler les actifs privés d'emploi, mais d'assumer une « mission de placement des chômeurs » (Demazière, 1995, pp. 10-11). Sa création constitue

l'aboutissement d'un long processus d'institutionnalisation du chômage. Elle vient parfaire une définition normée du chômeur, objectivée en fonction de critères clairement et publiquement établis, car valables pour tous les actifs français. Selon Christian Topalov (1994, p. 408), qui a analysé la « naissance du chômeur » au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, « la norme est démocratique. Elle agit à distance ou par la médiation de bureaucraties rationnelles qui fonctionnent sans considération de personne, mais prennent seulement en compte des droits et des devoirs codifiés. » Or, dans une commune rurale de moins de 1000 habitants, venir pointer tous les quinze jours en mairie, c'est reconnaître publiquement et de manière personnalisée son état de demandeur d'emploi. C'est donc s'adresser aux représentants de la collectivité locale ou à leurs assesseurs afin qu'ils intercèdent pour soi auprès des services publics compétents. Alors qu'en 1975 les services de l'INSEE ne recensaient que six chômeurs sur la commune (soit 1,6% de la population active), le chômage massif des anciens salariés des FL a créé une situation sans précédent, prise en charge par les pouvoirs publics locaux. Dès lors, l'inscription à l'ANPE en mairie est banalisée, elle devient un recours possible lorsque le jeune peine à s'insérer sur le marché de l'emploi. Fin 1981, l'institutionnalisation rapide et massive du chômage au village a des effets importants, « notamment sur la perception de l'avenir et les projets scolaires et professionnels des jeunes en cours d'études qui tendent à intégrer le chômage à leurs représentations des possibles professionnels » (Balazs, 1983, p. 69). Le contexte villageois d'interconnaissance favorise cette diffusion rapide du statut de chômeur chez les jeunes. De même que l'on intégrait l'usine par relations, de même que la dépersonnalisation progressive de la compétence ouvrière commençait à produire un « processus auto-cumulatif » de croyance aux vertus de la qualification scolaire<sup>7</sup>, de même l'inscription à l'ANPE se répand-elle rapidement. Elle constitue une nouvelle manière de marquer son passage à l'âge d'activité pour des jeunes ayant quitté l'école et qui, auparavant, n'auraient vraisemblablement recherché qu'« officieusement » (c'est-à-dire non publiquement) du travail en sollicitant les réseaux de proches et parents.

En outre, l'extinction du marché de l'emploi industriel local ne se traduit pas par une migration massive et directe des jeunes élevés au village. 28 des 153 natifs des années 1960-1967 recensés en 1975 (soit 18%) ont quitté le village avant 1981<sup>8</sup>. Seuls 22 jeunes (14%) partent en 1981 ou 1982. 14 le font en 1983, 12 en 1984, 11 en 1985, 4 en 1986, 7 en 1987, ... : les migrations s'étalent ainsi de 1981 au début des années 1990. Il n'y a donc pas de lien immédiat entre la fermeture du marché de l'emploi local et la migration, cette dernière ne constitue pas une alternative à l'inscription au chômage (tableau 2) : dans aucun des modèles estimés, la migration n'a d'impact significatif sur la probabilité d'inscription.

<sup>7</sup> Grignon, 1968, p. 222 : « L'avenir des jeunes ne peut être envisagé que par référence à des exemples connus, issus de la collectivité villageoise ; en ce sens la scolarisation, comme la non-scolarisation, est pour une part la résultante de processus auto-cumulatifs : l'entrée au collège d'un petit nombre de précurseurs accroît les chances objectives de scolarisation pour l'ensemble des jeunes du village, et incite par là même les familles à considérer comme moins improbable la scolarisation des cadets ; cette augmentation de la probabilité subjective induit à son tour un accroissement de la probabilité objective de poursuivre des études. »

<sup>8</sup> Dont 18 du fait d'une migration familiale : ils suivent leurs parents qui quittent la commune.

Tableau 2. Estimation de la probabilité d'inscription au chômage entre 1981 et 1985 (probit dichotomique; N = 153)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coeff.	t-ratio	Coeff.	t-ratio	Coeff.	t-ratio	Coeff.	t-ratio
Constante	-1,13	-2,51	-1,25	-3,50	0,16	1,20	-1,40	-3,87
Père OQ*	0,38	1,65					0,43	1,71
Père chômeur en 81*	0,52	1,94			0,17	2,36		
Père: cessation anticipée d'activité en 81	0,10	0,21						
Nouveau travail	-0,51	-0,92						
Non concerné par la fermeture	REF	REF						
Homme*	-0,53	-2,09	-0,54	-2,14			-0,51	-2,02
Aîné de la fratrie*	0,06	0,23	0,12	0,45	0,05	0,58	0,14	0,4
Migre*	-0,26	-0,78	-0,35	-1,05	-0,09	-0,94	-0,37	-1,04
Chômage dans la fratrie*	0,73	2,70	0,78	3,14	0,28	3,57		
14-15 ans en 81	-0,39	-1,00	-0,64	-1,65	-0,60	-0,57	-0,58	-1,53
16-17 ans en 81	0,76	2,19	0,55	1,64	0,23	2,23	0,57	1,69
18-19 ans en 81	0,84	2,26	0,59	1,69	0,24	2,23	0,64	1,83
20-21 ans en 81	REF	REF	REF	REF	REF	REF	REF	REF
Père OQ et chômeur en 81			1,22	3,10				
Père non OQ et chômeur en 81			0,53	1,68				
Père OQ et non chômeur en 81			0,26	0,81				
Père non OQ et non chômeur en 81			REF	REF				
Homme et père OQ					-0,04	-0,29		
Femme et père OQ					0,04	0,43		
Homme et père non OQ					-0,19	-2,21		
Femme et père non OQ					REF	REF		
Père chômeur + chômage fratrie							1,49	4,17
Père chômeur + pas de chômage fratrie							0,73	2,13
père non-chômeur + chômage fratrie							0,82	2,56
père non-chômeur + pas de chômage fratrie							REF	REF
Log-vraisemblance		-76,01		-74,44		-75,75		-76,57
Pourcentage de prédictions correctes		75,1%		73,0%		75,5%		75,5%
N		153		153		153		153

Sources: listes nominatives du recensement de la population de 1975 et de pointage à l'ANPE 1981-1985, mairie de Foulange; enquête Renahy, 1997-2000.

Notes: \*: variables dichotomiques qui prennent la valeur 1 si l'individu possède la caractéristique et 0 sinon. Estimateurs significativement différents de 0 au seuil de 10% si  $|t\text{-ratio}| > 1,64$ ; au seuil de 5% si  $|t\text{-ratio}| > 1,96$ . REF désigne la modalité de référence.

Dans un contexte où l'activité industrielle a marqué la professionnalisation de générations de villageois et ne reprend que très lentement, où le chômage est un phénomène massif, l'inscription à l'ANPE apparaît comme une solution d'attente. À défaut d'un premier travail sur le lieu d'enfance, on s'inscrit au chômage, quitte à migrer ensuite lorsque de nouvelles voies d'accès à l'emploi ont été frayées et se

sont progressivement diffusées. Ce sont donc logiquement les jeunes âgés de 16 à 19 ans en 1981 (cohortes de naissance 1962 à 1965) qui ont la probabilité la plus élevée de s'inscrire à l'ANPE entre 1981 et 1985. Contrairement aux 20-21 ans dont l'insertion professionnelle est déjà réalisée, et aux plus jeunes (14-15 ans) encore scolarisés, eux sont pris dans la brusque fermeture du marché de l'emploi industriel local.

## Le poids des caractéristiques familiales des inscrits

La prégnance du secteur industriel au sein de l'activité villageoise est alors telle que sur les 153 jeunes recensés, quatre sur cinq (79%) ont en 1975 un père ouvrier<sup>9</sup> et 13% un père cadre supérieur ou profession intermédiaire (un bon nombre de ces pères sont agents de maîtrise ou techniciens de l'usine). En 1981, le chômage touche les pères de 40% des membres des cohortes 1960-1967 (soit 62 individus, 8 dont le père est « profession intermédiaire », 1 fils d'employé et 53 enfants d'ouvriers). De même, 40% des jeunes considérés ont au moins un frère ou une sœur inscrit au chômage entre 1981 et 1985 (tableau A en annexe). Notons d'emblée le caractère très ciblé de la population inscrite à l'ANPE : seuls deux enfants de commerçants, un fils d'instituteur et quatre enfants dont le père était profession intermédiaire (en l'occurrence, chez les FL) y ont recours ; les 45 autres étant enfants de père ouvrier (19 OS, 26 OQ).

Les enfants dont le père était ouvrier qualifié (OQ) à l'usine<sup>10</sup> ont une probabilité de s'inscrire au chômage à Foulange plus élevée que les enfants de cadres et d'ouvriers spécialisés (modèles 1 et 4)<sup>11</sup>. Cette réalité peut surprendre : la qualifi-

<sup>9</sup> Notons la présence au village, sur toute la période étudiée, d'une entreprise de maçonnerie qui emploie en moyenne une cinquantaine de personnes. Mais le poids de l'usine paternaliste sur le marché de l'emploi local était tel que cette entreprise de maçonnerie a toujours beaucoup plus recruté en dehors de l'espace villageois qu'en son sein (au début des années 1990 encore, seul un tiers environ de ses salariés sont Foulangeois de résidence). Petite notabilité locale, cette famille d'entrepreneurs a été prise jusqu'aux années 1970 dans une relation de soumission aux grands bourgeois Ribot (qui lui assuraient sa survie économique en la faisant travailler en période de pénurie) : il s'agissait donc pour elle de ne pas concurrencer l'industrie de cuisinières en s'abstenant de recruter au sein des familles ouvrières sédentarisées par l'usine paternaliste.

<sup>10</sup> Si l'on s'en tient à la définition de la qualification ouvrière proposée par l'INSEE, la proportion d'OQ dans l'industrie locale est mineure, du fait du système endogène de qualification dont nous avons traité précédemment. L'impossibilité d'accéder aux archives de l'entreprise, qui ont été dispersées, nous interdit de percevoir directement la hiérarchie interne à l'usine, à partir de ses critères propres. Afin de distinguer les ouvriers en fonction de la réalité de leur travail au sein de l'atelier, nous avons donc construit un système endogène de qualification en fonction de trois critères permettant de classer les multiples professions déclarées (ajusteur, émailleur-euse, monteur-euse, manutentionnaire, modeleur, polisseur, tôlier, etc.) : degré de pénibilité des tâches effectuées, autonomie dans la réalisation du travail, compétence au sein du système usinier.

<sup>11</sup> Les premiers traitements réalisés ayant indiqué cette forte particularité des pères OQ tandis que les autres professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des pères n'avaient aucune conséquence significative sur le devenir des enfants, nous avons choisi de tester uniquement la probabilité d'être chômeur en fonction d'une profession du père rendue dichotomique : OQ/non OQ (OS et professions intermédiaires pour l'essentiel, les OS comptant pour 70% de ce groupe).

cation du père rendant logiquement l'ascension sociale des enfants plus aisée, on aurait pu penser que les enfants d'OQ étaient mieux armés pour affronter la disparition de l'usine. Il n'en est rien. Comme nous avons pu le montrer dans une analyse des logiques de sédentarité et de migration à l'œuvre chez les populations de ce même terrain d'enquête (Renahy *et al.*, 2003), aux pratiques patronales paternalistes correspondait un ordre ouvrier localisé au sein duquel les degrés d'autochtonie et de qualification jouaient un rôle primordial dans la reproduction de la classe ouvrière locale. Ainsi, parmi une génération de natifs des années 1939-1946 recensés au village en 1954, c'étaient les enfants d'OQ qui avaient la probabilité la plus forte de rester sédentaires et de reproduire ainsi l'ordre territorial (*ibid.*). D'une certaine manière, le degré de qualification ouvrière indiquait le niveau d'implication de la parenté dans le système industriel foulangeois. Après 1981, l'inscription plus probable des enfants d'OQ à l'ANPE est le fruit de la plus forte implication de ces familles dans le système usinier : partie prenante de sa reproduction, ce sont elles qui subissent le plus directement la disparition de l'entreprise.

L'influence du type d'insertion sociale hérité au sein de l'industrie locale est donc primordiale, mais la situation précise du père en 1981 l'est encore plus. Ainsi, parmi les différents statuts possibles du père à la fermeture de l'usine (modèle 1), c'est son inscription au chômage qui augmente significativement la probabilité pour ses enfants de s'inscrire au chômage, et uniquement elle. Le fait que le père ait retrouvé un emploi directement après son licenciement ou qu'il soit en cessation anticipée d'activité (souvent considérée comme une forme de chômage déguisé) ne modifie pas la probabilité de l'enfant de pointer à l'ANPE (relativement au cas des enfants dont les parents n'ont pas été concernés par la fermeture). La diffusion du chômage auprès des jeunes du village obéit donc bien à une logique de familiarité avec l'ANPE et la municipalité : le recours aux institutions est médiatisé par celui du père.

Cette logique n'entre pas en concurrence avec la logique liée à la qualification du père, qui la complète. Les enfants de chômeurs s'inscriront plus probablement à l'ANPE et, parmi eux, ce sont les enfants d'OQ qui sont les plus concernés (modèle 2). En revanche, si le père n'a pas eu recours au chômage, l'enfant aura plus de chance de l'éviter également. Le type d'insertion professionnelle du père et sa situation concrète en 1981 se conjuguent pour contribuer à déterminer la propre situation du jeune dans les mois qui suivent. Le chômage est donc, ici, affaire de transmission intergénérationnelle.

Plus encore, il paraît constituer plus largement une affaire de famille. En effet, nous avons pu reconstituer les fratries de l'ensemble des 153 jeunes considérés, ainsi que les caractéristiques professionnelles de leurs frères et sœurs résidant toujours à Foulange pendant la période étudiée (inscrit à l'ANPE/non inscrit). La probabilité d'inscription à l'ANPE est d'autant plus élevée qu'au moins un des membres de la fratrie l'est aussi (modèles 1 à 3). Dit autrement, le chômage touche significativement plus souvent plusieurs membres de la même fratrie qu'un seul. En matière de précarité professionnelle comme en matière de mobilité sociale, il y a donc « complémentarité de l'héritage » au sein des fratries (Zarca, 1995). Quand on combine la situation de la fratrie face au chômage avec celle du père, on constate que les deux caractéristiques s'ajoutent : la probabilité de s'inscrire au chômage est la plus faible

quand aucun membre de la fratrie n'est inscrit au chômage (modèle 4<sup>12</sup>). Elle augmente quand le père ou un membre de la fratrie l'est (sans hiérarchie). Elle est la plus forte quand le père et la fratrie sont concernés par le chômage.

### L'inscription à l'ANPE comme indicateur d'une demande d'emplois féminins

Si, pour les hommes, la profession du père joue un rôle sur l'inscription au chômage et traduit l'importance des logiques familiales, pour les femmes en revanche la qualification du père n'a pas d'effet significatif (modèle 3). Il semble donc qu'une autre logique soit à l'œuvre dans l'inscription des femmes au chômage : l'industrie locale embauchant principalement des hommes, comment se fait-il que les femmes soient majoritaires dans la population des demandeurs d'emploi en 1985 (graphiques en annexes) et que le fait d'être un homme réduise significativement les chances de s'inscrire à l'ANPE (tableau 2)?

Les usines Ribot et FL comptaient des femmes dans leurs effectifs, notamment des sténodactylographes dans les bureaux et des ouvrières dans l'atelier d'émaillerie, mais leur proportion n'atteignait que 23 % de l'ensemble du personnel en 1972. Parmi les licenciés de 1981, les femmes constituaient 37 % des inscrits au chômage à Foulange. Or, en janvier 1983, elles représentent 61 % des inscrits et sont largement sur-représentées parmi les moins de 25 ans. D'une certaine manière, l'inscription à l'ANPE paraît venir prolonger le vaste mouvement d'entrée des femmes dans la vie active. Parce que c'est une manière officielle d'indiquer un statut social, autre que celui d'étudiante ou de femme au foyer, le chômage devient un statut : il indique, par défaut, la volonté de nombreuses filles d'ouvriers<sup>13</sup> d'entrer sur le marché du travail, malgré leur faible qualification, dans une France en plein mouvement de féminisation de sa population active (Maruani, 2003). L'inscription à l'ANPE signifie donc plus que la seule quête d'emploi, elle désigne chez ces jeunes femmes une quête d'activité. Nul doute que l'annonce, par Valeo, de l'ouverture d'une câblerie en 1984 a créé un « effet d'anticipation » chez des jeunes femmes qui ont manifesté leur existence en s'inscrivant au chômage en mairie : Valeo les attire en quelque sorte sur le marché de l'emploi industriel *via* l'ANPE. Ce phénomène permet indirectement d'insister sur la fin d'un modèle masculin de transmission du statut d'ouvrier, et donc sur une profonde reconfiguration de la reproduction ouvrière.

### *Conclusion*

On perçoit ainsi à quel point les relations entretenues au sein de la parenté sont déterminantes dans la perception sociale qu'un jeune a de lui-même, de sa position sociale et de son devenir professionnel. La jeunesse foulangeoise des années 1980

<sup>12</sup> Ce modèle, qui croise le passage par le chômage du père et de la fratrie, a d'ailleurs le meilleur pouvoir explicatif (la fonction de vraisemblance la plus faible).

<sup>13</sup> Le fait qu'une mère soit inscrite à l'ANPE n'a pas d'effet sur l'inscription au chômage de sa fille : 10 des 36 filles de mère chômeuse s'inscrivent à l'ANPE ; 15 des 54 filles de mère non chômeuse le font.

hérite d'un univers où la relation entre travail et territoire était nouée par l'appartenance familiale, univers social appelé à disparaître avec l'extinction de l'usine paternaliste et de son système de sédentarisation. L'ordre territorial foulangeois distinguait les familles ouvrières des autres familles de l'espace local, ainsi que les parentèles ouvrières entre elles. Le devenir individuel était étroitement lié à l'ancienneté d'installation au village des ascendants, au rang occupé par le père et les membres de la fratrie dans la hiérarchie usinière (Renahy *et al.*, 2003). Parce que l'histoire de la métallurgie locale était celle d'un savoir-faire endogène, parce que ce savoir-faire était transmis « sur le tas », sans réelle référence à la qualification scolaire, c'était les ouvriers qualifiés qui constituaient le cœur de cet ordre territorial. Leurs enfants, qui auraient auparavant pu bénéficier de cette position héritée dans leur propre professionnalisation, se retrouvent brutalement pris de court. Comme leurs pères, ils se tournent donc vers l'ANPE et ce recours collectif à une institution d'assistance aux populations privées d'emploi s'effectue ainsi sur un mode personnalisé. Les relations familiales établies à l'intérieur de l'espace domestique jouent un rôle de repère lorsque, le principal pourvoyeur local d'emploi disparaissant, il s'agit de trouver des solutions à une marginalisation sur le marché du travail : l'ANPE atteint les jeunes du village à travers les relations filiales ou fraternelles. Si la fermeture de 1981 conduit au chômage tous les employés de l'ancienne usine, elle entraîne aussi dans la foulée une crise des débouchés : les jeunes foulangeois issus du monde ouvrier n'ont plus la possibilité de trouver une première expérience professionnelle sur le lieu de résidence de leurs parents. Nous mesurons ainsi le poids de l'appartenance familiale dans l'accès au marché du travail, qu'il se fasse directement par une professionnalisation du jeune dans l'entreprise ou, par défaut, par un recours aux institutions d'encadrement du chômage.

Insistons à nouveau sur le contexte historique dans lequel se déroule l'extinction de ce système local de formation, et le recours familial à l'ANPE qui s'en suit. Si l'occupation de l'usine par les ouvriers et la mobilisation politique ont pu aboutir à l'engagement du groupe Valeo à soutenir la création de PME à Foulange (Renahy, 2005a), c'est bien sûr parce que cette mobilisation s'est inscrite dans un processus politique national comme nous l'avons noté, mais également parce que le vaste mouvement de restructuration de l'industrie française n'en était qu'à ses débuts. Depuis le « combat des Lip » de Besançon en 1973 ou le « plan Usinor » de 1979 qui touche la métallurgie de Longwy, de multiples fermetures ou délocalisations d'établissements se sont ensuite succédé. Depuis vingt ans, de nouvelles formes de segmentation du marché du travail ont vu le jour, éclatant les sites industriels traditionnels en de nombreuses unités de production réduites en taille et en effectif (Noiriel, 2002). Ce qu'a connu le village de Foulange entre 1981 et 1984 n'est donc que la manifestation d'un processus beaucoup plus général qui paraît en réalité toucher l'ensemble des économies industrielles occidentales.

Pour des usines comme les PME de Foulange, les zones de recrutement du personnel s'étendent, le marché de l'emploi est de moins en moins relié à un territoire industriel historiquement construit : le lien entre travail et territoire se distend. Les logiques familiales et personnalisées d'accès aux entreprises sont prises de court par cette évolution, comme le montre le recours massif à l'ANPE des enfants des licenciés de 1981. L'exemplarité du cas foulangeois est d'indiquer à quel point la

reproduction sociale des classes populaires passe par une appréhension familiale – et donc familière – du marché de l’emploi, comme d’une ANPE récemment instituée. La « déterritorialisation »<sup>14</sup> en cours de l’emploi industriel peut donc laisser l’observateur pessimiste quant aux chances d’accès de populations ouvrières fortement sédentarisées à des marchés du travail de plus en plus distants. Des auteurs, comme Margaret Grieco (1987, p. 174), notent cependant le rôle persistant des réseaux de parenté en matière de migrations: « *L’histoire des migrations, la migration rural-urbain dans les pays développés, et la migration contemporaine des pays en voie de développement aux pays développés nous fournissent l’ample évidence du rôle de la parenté dans la relation entre emploi et migration* »<sup>15</sup>. Les familles ouvrières les mieux insérées socialement trouvent vraisemblablement les ressources nécessaires pour s’adapter aux nouvelles donnes de l’économie de l’emploi, notamment celles relatives à la demande accrue de mobilité quotidienne (46 % des actifs de Foulange travaillaient en 1999 dans une autre commune, contre 9 % en 1975). Reste néanmoins que les conditions dans lesquelles sont vécues ces mobilités restent à ce jour peu étudiées, et que les coûts matériels et physiologiques liés à des déplacements journaliers répétés ne font vraisemblablement qu’ajouter à la précarisation des salariés de l’industrie, entraînée par les exigences accrues de polyvalence et de disponibilité au travail. Reste, enfin, qu’un certain nombre d’enfants de familles ouvrières ne disposent pas de ressources relationnelles géographiquement étendues et ne peuvent ainsi que rencontrer de plus en plus de difficultés à s’insérer dans un univers professionnel de plus en plus éclaté.

<sup>14</sup> Certains anthropologues utilisent, à la suite des travaux d’Arjun Appadurai notamment, le terme de « déterritorialisation » pour qualifier les conséquences localisées de la phase actuelle de globalisation de l’économie. Appliqué aux secteurs industriels, ce terme désigne « *la mobilité des firmes et leur construction de processus de déracinement radicaux de la production, qui démantèlent les relations entre ouvriers et employeurs à l’intérieur d’espaces localisés où s’effectue la reproduction sociale* » (Collins, 2002, p. 152). Pour une présentation critique stimulante des analyses contemporaines des conséquences localisées de la globalisation, voir Savage *et al.*, 2005 (notamment le chapitre 1: « *Global change and local belonging* »).

<sup>15</sup> Sur l’équilibre entre mobilités de courte et de longue distances dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle, voir notamment Rosental (1999) et Farcy et Faure (2003).

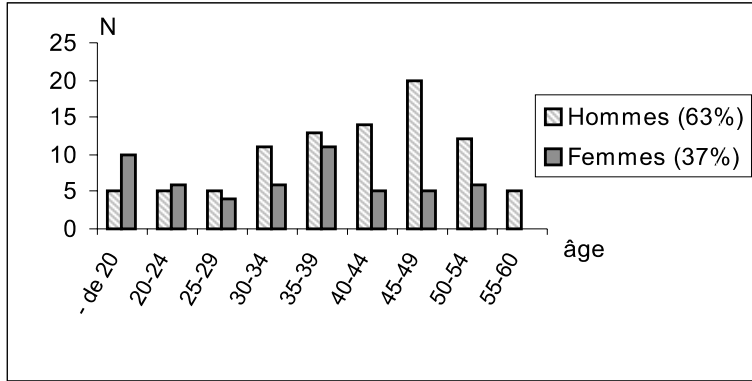
## Bibliographie

- Balazs G. (1983). Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 50, pp. 69-83.
- Beaud S. (2002). *80% au bac... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 330 p.
- Beaud S., Pialoux M. (1999). *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 468 p.
- Collins J.L. (2002). Deterritorialization and workplace culture, *American Ethnologist*, 29 (1), pp. 151-171.
- Demazière D. (1995). *La sociologie du chômage*, Paris, La Découverte, 126 p.
- Grieco M. (1987). *Keeping it in the family. Social networks and employment chance*, London & New York, Tavistock Publications, 219 p.
- Grignon C. (1968). L'orientation scolaire des élèves d'une école rurale, *Revue française de sociologie*, IX, pp. 218-226.
- Farcy J.-C., Faure A. (2003). *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, INED, Cahier n° 151, 591 p.
- Lazarsfeld P., Jahoda M. et Zeisel H. (1981). *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Les éditions de Minuit, 145 p. (1<sup>re</sup> éd. 1960).
- Linhart D., Rist B. et Durand E. (2002). *Perte d'emploi, perte de soi*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, 190 p.
- Maruani M. (2003). *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 122 p. (1<sup>re</sup> éd. 2000).
- Noiriel G. (2002). « Vingt ans après ». Préface à la nouvelle édition des *Ouvriers dans la société française. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 321 p. (1<sup>re</sup> éd. 1986).
- Noiriel G. (1988). Du « patronage » au « paternalisme » : la restructuration des formes de domination de la main-d'œuvre dans l'industrie métallurgique française, *Le Mouvement social*, 144, pp. 17-35.
- Renahy N. (2005a). Une occupation d'usine, chant du cygne d'un syndicalisme villageois, *Ethnologie française*, 4, pp. 691-702.
- Renahy N. (2005b). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 285 p.
- Renahy N. (2001). Générations ouvrières et territoire industriel. La transmission d'un ordre ouvrier localisé dans un contexte de précarisation de l'emploi, *Genèses*, 42, pp. 47-71.
- Renahy N., Détang-Dessendre C. et Gojard S. (2003). Deux âges d'émigration ouvrière. Migration et sédentarité dans un village industriel, *Population-F*, 58-6, pp. 707-737.

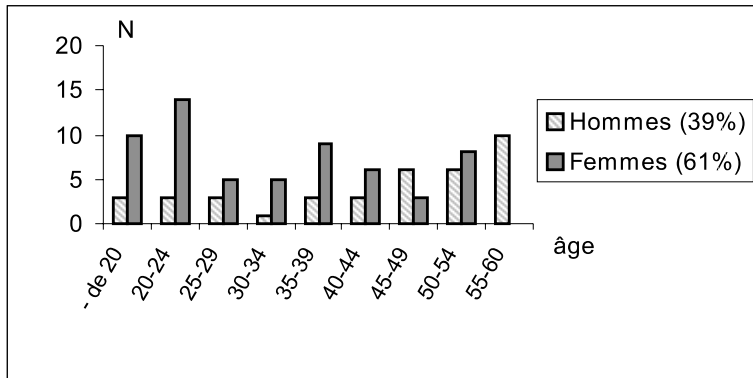
- Retière J.-N. (1994). *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief en Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 236 p.
- Rosental P.-A. (1999). *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 255 p.
- Savage M., Bagnall G. and Longhurst B. (2005). *Globalization and Belonging*, London, Sage Publications, 248 p.
- Terrail J.-P. (1990). *Destins ouvriers. La fin d'une classe?*, Paris, PUF, 275 p.
- Topalov C. (1994). *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 626 p.
- Zarca B. (1995). L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie, *Population*, 2, pp. 331-356, et 4-5, pp. 1137-1154.

ANNEXES

Graphique A1. Foulange: chômeurs par sexe et par âge au 10/9/1981  
(169 chômeurs ; moyenne d'âge: 37,5 ans)



Graphique A2. Foulange: chômeurs par sexe et par âge au 18/01/1983  
(98 chômeurs ; moyenne d'âge: 36,5 ans)



Graphique A3. Foulange: chômeurs par sexe et par âge au 18/01/1984  
(52 chômeurs ; moyenne d'âge: 31,4 ans)

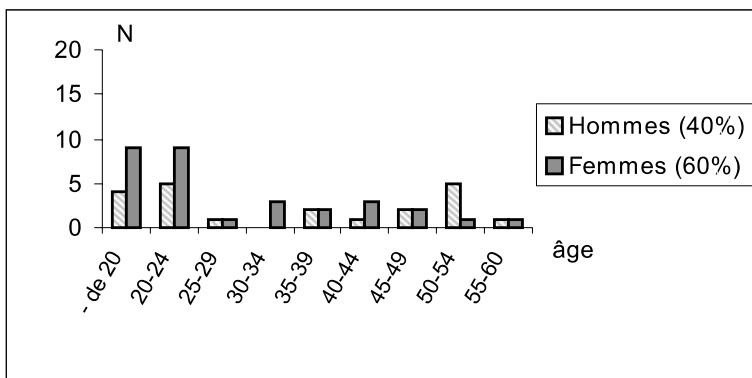


Tableau A. Caractéristiques des membres des cohortes 1960-1967 recensées à Foulange en 1975 (pourcentages en colonne)

	Total	Chômeurs	Non Chômeurs
VARIABLES SIMPLES			
Qualification du père			
Père ouvrier qualifié	36,6	50,0	29,7
Situation du père suite à la fermeture de l'usine			
Chômage	40,5	51,9	34,7
Cessation anticipée d'activité	9,2	9,6	8,9
Nouveau travail	11,1	0,0	16,8
Non concerné par la fermeture	39,2	38,5	39,6
<i>Dont: Ne travaillait pas à l'usine</i>	17,6	17,3	17,8
<i>Décédé entre 1975 et 1981</i>	9,8	11,6	8,9
<i>Migration entre 1975 et 1981</i>	11,8	9,6	12,9
Sexe			
Homme	41,1	30,8	46,5
Femme	58,9	69,2	53,5
Rang dans la fratrie			
Aîné	33,3	30,8	34,6
Migration entre 1975 et 1997			
Migre	85,0	78,8	88,1
Chômage dans la fratrie			
Au moins un frère ou une sœur au chômage	40,5	63,5	28,7
Age en 1981			
14-15 ans	26,8	11,5	34,6
16-17 ans	30,0	40,4	24,7
18-19 ans	24,2	30,8	20,8
20-21 ans	19,0	17,3	19,8
VARIABLES CROISÉES			
Qualification et chômage du père			
Père OQ et chômeur en 81	13,1	25,0	6,9
Père non OQ et chômeur en 81	27,4	26,9	27,7
Père OQ et non chômeur en 81	23,5	25,0	22,8
Père non OQ et non chômeur en 81	35,9	23,1	42,6
Sexe de l'individu et qualification de son père			
Homme et père OQ	11,1	15,4	8,9
Femme et père OQ	25,5	34,6	20,8
Homme et père non OQ	30,1	15,4	37,6
Femme et père non OQ	33,3	34,6	32,7
Chômage du père et chômage dans la fratrie			
Père chômeur + chômage fratrie	17,6	32,7	9,9
Père chômeur + pas de chômage fratrie	22,9	19,2	24,8
père non-chômeur + chômage fratrie	22,9	30,8	18,8
père non-chômeur + pas de chômage fratrie	36,6	17,3	46,5
Effectifs totaux	153	52	101

